



L'ECHO-FICHE DU JARDIN n°6: ENTREtenir LES CHEMINS DALLES ET GRAVILLONNES



La lutte contre les adventices de pelouse était le thème de notre dernière Echo-Fiche. Nous nous penchons maintenant sur l'entretien des allées, des cours gravillonnées et des chemins dallés.



Allées et cours gravillonnées

Il faut installer au préalable une **bâche poreuse** (éviter les bâches plastiques imperméables qui retiennent l'eau) telle qu'un feutre de jardin, dont l'épaisseur doit être d'environ 5 cm pour limiter la pousse des adventices. Cette bâche est à disposer sous les gravillons. Son prix est d'environ 1 euro par m².

Chemins dallés

Il est nécessaire de **balayer** régulièrement entre les joints du chemin pour supprimer les graines des plantes indésirables. La prévention est plus respectueuse de l'environnement que la méthode curative.

On peut également semer du gazon entre les dalles, ce qui limite la levée.

Il est cependant recommandé de laisser quelques plantes ici et là afin que le jardin puisse garder une part de "folie" et éviter qu'il ne soit trop strict.



Dans les allées où il y a beaucoup de passage, le **piétinement** limitera naturellement la croissance des adventices.

Les **plantes vagabondes** peuvent être favorisées, elles prennent la place d'herbes spontanées et présentent un avantage esthétique : Alpiste, Aneth, Bourrache, Capucine, Bleuet, Coquelicot, Coquelourde, Coréopsis, Lavande, Lin, Lotier, Mélilot, Moutarde, Pavot de Californie, Pied d'alouette, Reine marguerite, Résida odorant, Thlaspi, Trèfle des prés, Verveine, Vipérine, Zinnia, Sarrasin,

Le **désherbage thermique à flamme** est une bonne solution applicable dans les jardins quelle que soit leur taille. Le prix de ce type de matériel varie entre 50 et 200 euros pour les modèles de base. L'utilisation est simple mais nécessite des précautions relatives à la présence de flamme. L'appareil en fonctionnement produit du CO₂ issu de la combustion du gaz propane, mais comparativement à l'utilisation de pesticides, cet impact est négligeable. Il faut toujours effectuer un éco-bilan en prenant en compte la consommation de ressources naturelles et les impacts sanitaires et environnementaux.





Lorsque vous faites **bouillir de l'eau** pour la cuisine notamment, plutôt que de la jeter dans l'évier, vous pouvez la déverser sur les adventices qui seront ainsi éliminées 2 ou 3 jours après par simple **choc thermique**.

Le **désherbage manuel** reste tout de même un procédé simple et efficace sur les petites surfaces telles les allées... Il faut déraciner les jeunes plantules et les herbes spontanées avant qu'elles ne montent en graines pour éviter leur dispersion.



Actions réalisées avec le concours de la Région Poitou-Charentes.

